

duise cette substance par la voie sous-cutanée ou la voie stomacale ; mais les effets sont plus rapides par la première, et la dose nécessaire pour les produire doit être moindre. L'homme est trois fois plus sensible que le chien et le chat à l'action de la colchicine ; on peut fixer chez lui à 2 milligrammes ou 3 milligrammes la dose totale pour amener la diurèse et à 5 milligrammes la dose purgative ;

“ 3°. La colchicine augmente l'excrétion de l'acide urique et produit, du côté des surfaces articulaires et de la moëlle osseuse, des congestions donnant lieu à deux ordres d'effets, intéressants à rapprocher des effets purgatifs, pour rendre compte du mécanisme de l'action de cette substance dans certaines maladies, la goutte en particulier. Elle diminue la quantité d'acide urique contenu dans le sang et produit une irritation substitutive au niveau des surfaces articulaires ; mais son accumulation dans l'économie et sa grande toxicité doivent rendre prudent dans son emploi. ”

*Mercur et mercuriaux.*—Les propriétés antiseptiques bien connues des préparations mercurielles ont, on le sait, conduit à l'emploi de celles-ci, et en particulier à celui du sublimé, dans la plupart des affections chirurgicales caractérisées par la septicémie ou la simple tendance à la putridité. Par extension, on a appliqué le traitement mercuriel (déjà universellement employé dans la syphilis, maladie parasitaire,) à la cure d'un grand nombre de maladies internes à caractère microbien, entre autres de la fièvre typhoïde, de la diphthérie, etc. Les allemands, en ce point, ont pris les devants avec un enthousiasme et une ardeur dignes d'une meilleure cause. Disons tout de suite que les résultats thérapeutiques n'ont pas toujours confirmé en tous points les vues de la théorie, et pour cause. Pour ce qui est de la fièvre typhoïde, on avait songé successivement au calomel à hautes et à petites doses, aux frictions mercurielles, au sublimé, etc., et des séries de succès plus ou moins évidents avaient été publiées. Mais toute médaille a son revers, et, soumises à une contre-épreuve, entre les mains d'autres allemands, ces diverses médications ont donné lieu à des insuccès (1). Le sublimé aurait été particulièrement inefficace, et cela ne doit pas surprendre si l'on songe avec E. Ricklin (2) que le bichlorure de mercure, administré aux doses recommandées dans ces cas, ne saurait exercer une action parasiticide. Car, dit cet auteur, 1 grain de sublimé dissous dans une chopine d'eau et noyé dans une quantité de sang qui, chez l'homme adulte, est au minimum 5000 c.c., cela équivaut à une solution au 1/104,000 dont l'influence sur les bacilles peut être considérée comme nulle.—Le calomel a été mis à l'essai par BOTCHARD, de Paris, qui n'a pas

(1) Voir *Gazette médicale de Paris*, 1er janvier 1887.

(2) *Ibidem*.